

Chantal Gareau, candidate à la mairie de Roxton Pond

*1. Si vous devenez maire de votre municipalité, accepteriez-vous d'adhérer aux objectifs de protection des milieux naturels de 12 % en 2017 * et de 17 % en 2027 * sur le territoire de votre municipalité ?*

Réponse : Je suis en accord avec cet objectif. La municipalité de Roxton Pond a une superficie de 103.4 Km² et une superficie forestière de 5584 hectares boisés. Le parc national de la Yamaska est un milieu naturel protégé de 13.4 Km² dont la majorité de sa superficie est située dans la municipalité de Roxton Pond.

2. Prévoyez-vous des incitatifs ou des compensations pour encourager les propriétaires de votre municipalité qui s'engagent à protéger leurs milieux naturels? Si oui, lesquels ?

Réponse : Si je suis élue le 5 novembre prochain, nous allons faire une grande consultation publique afin d'orienter le conseil municipal sur le développement économique, social, culturel et environnemental. Je vous invite à venir présenter la fondation SÉTHY et expliquer à la population de Roxton Pond comment nous pouvons collectivement et individuellement contribuer à l'atteinte de ces objectifs. Je crois que nous pouvons faire la promotion et aussi reconnaître publiquement les propriétaires qui s'engagent dans la voie de la protection de leur terre.

3. Comptez-vous soutenir les efforts des nombreux organismes de conservation, d'éducation et de protection de l'environnement de la Haute-Yamaska ? Si oui, comment ?

Oui, je crois qu'il est important de soutenir les organismes de conservation en leur donnant une visibilité dans nos communications, en les considérant comme des partenaires, en les consultant et en sensibilisant nos citoyens à l'importance d'être membre de ces organismes.

Je crois aussi qu'il est de la responsabilité des MRC de soutenir les organismes de conservation.